

SARL INVESTALP
9 boulevard du Semnoz – SEYNOD
74 600 ANNECY
Capital : 1 000 000 euros
RCS ANNECY TGI 491 400 230

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars,

Monsieur Patrick VINCENT,
Demeurant 235 route des Grands Vignobles à SEVRIER (74320),

Associé unique de la Société (ci-après désignée l'« **Associé Unique** »).

Invité par le gérant de la Société à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports de gestion du gérant (Investalp et Groupe)
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation desdites conventions
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2024 et quitus au gérant
- Approbation des comptes consolidés arrêtés au 30/09/2024
- Proposition et Affectation du résultat de l'exercice
- Quitus aux Commissaires aux Comptes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Connaissance prise des documents suivants qui lui ont été préalablement communiqués :

- le rapport de gestion du gérant de la Société sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé
- le rapport spécial du gérant de la Société sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos au 30 septembre 2024
- le texte des décisions proposées

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du gérant et pris connaissance du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier et sans réserve au gérant et aux Commissaires aux Comptes, de l'exécution de leurs mandats exercés au cours de l'exercice écoulé.

L'Associé Unique prend acte et approuve (i) que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, d'un montant de 14 797 euros correspondant à divers amortissements excédentaires, et (ii) l'impôt théorique supporté par la Société en raison de ces dépenses et charges non déductibles.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport spécial du gérant sur les conventions réglementées visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport, et approuve et/ou prend acte des conventions intervenues ou poursuivies au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2024, savoir :

➤ Conventions anciennes :

- Au cours de l'exercice écoulé, la Société détenait des participations dans le capital social des sociétés mentionnées dans le tableau ci-dessous. Le compte courant d'associé ouvert au nom de la Société, dans les comptes de chacune de ces dites sociétés a été rémunéré au taux de 3,25% au titre de l'exercice écoulé.

Le tableau ci-dessous indique pour chacune desdites sociétés concernées le solde du compte courant d'associé de la Société au 30 septembre 2024 ainsi que le montant total des intérêts produits par ledit compte au titre de l'exercice écoulé (en produits pour la Société), à savoir :

	SOLDE 30/09/24	INTERETS	TAUX
SNC 71 AVENUE MERMOZ	-	-	
SNC ANNECY FIER	-	-	
SCI BEAUMONT GRANDE RUE	450 000,00	14 625,00	3,25%
SNC BESANCON SAINT CLAUDE	50 000,00	1 625,00	3,25%
SNC CASTELNAU AVENUE DE L'EUROPE	-	15 969,86	3,25%
SCI CRAN BEAUSOLEIL	13 000,00	190,47	3,25%
SNC CRANVES SALES	575 000,00	14 012,30	3,25%
SCI INVESTALP IMMO	186 459,00	5 568,09	3,25%
SNC IS FONCIERE	295 106,00	9 590,95	3,25%
SCI LYON LACASSAGNE 2018	69 400,00	4 224,68	3,25%
SCI MONTPELLIER CARDAIRE	-	-	3,25%
SAS SOGERIM	-	-	3,25%
SCI THONON LEMAN	-	-	3,25%
SCI VILLA VERDE	750 000,00	10 350,27	3,25%
SCI VILLE LA GRAND PONT NEUF	1 305 150,00	42 417,38	3,25%
SCI ANNEMASSE VALLEES	-	-	

SNC ANNEMASSE PAUL BERT	124 200,00	6 715,44	3,25%
SCI CRUSEILLES GRANDCHAMPS	-	-	3,25%
SNC CRUSEILLES NATURA	-	1 118,85	3,25%
SCI ELEGANCE 2021	398 632,00	16 608,82	3,25%
SCI ELEGANCE 2022	80 675,28	229,24	3,25%
ESCORIAL 17	-	-	3,25%
SNC GERIN CARNOT	-	-	3,25%
SCI FLOOR BEGUIN	4 800,00	127,44	3,25%
SCI ORNEX	-	9 391,66	3,25%
SCI MDPV	1 028 053,26	15 065,37	3,00%
SNC VILLA GARDEN	-	1 379,73	3,00%
SCI VILLENEUVE MIREVAL	-	-	3,25%
SCI VIRE MOULIN 2015	-55 961,51	-2 475,51	3,25%

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique approuve la proposition faite par le gérant, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 30 septembre 2024 s'élevant à 1 153 486.84 euros de la manière suivante :

BENEFICE DE L'EXERCICE 1 153 486.84 euros

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 153 486.84 euros

Affectation aux comptes :

- Autres réserves soit 500 000.00 euros
- « Report à nouveau » soit..... 653 486.84 euros
lequel poste créditeur est porté à la somme de 14 735 185.53 € + 653 486.84 € = 15 388 672.37 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 16 988 672.37 euros, dont 1 000 000 euros de capital social.

Par application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte et constate que la Société a distribué les sommes suivantes, à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents.

Exercice	Montant des dividendes	Taux de l'abattement	Mt des revenus éligibles à l'abattement
30/09/2021	250 000,00	40,00%	250 000,00
30/09/2022	225 000,00	40,00%	225 000,00
30/09/2023	250 000,00	40,00%	250 000,00

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir présenté son rapport de gestion du groupe et entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés arrêtés le 30/09/2024 approuve les comptes consolidés de l'exercice arrêté au 30/09/2024.

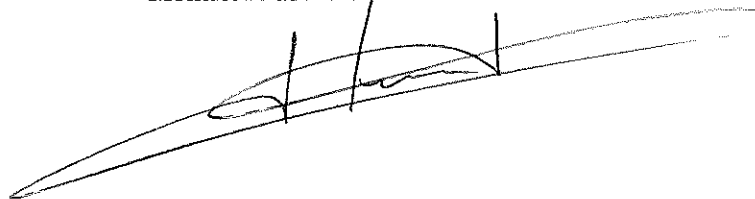
CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités prescrites par la réglementation en vigueur et se rapportant aux décisions ci-dessus prises.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique pour servir et valoir ce que de droit.

L'Associé Unique

Monsieur Patrick VINCENT

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Vincent', written over a horizontal line.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL**

ucen

INVESTALP

9 Boulevard du Semnoz

74000 ANNECY

Plaquette

Comptes annuels

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

contact@fbo-associes.com

20 Rue du Chasnot - 25000 BESANCON

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Bourgogne
Franche-Comté

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Sommaire

1	Comptes annuels	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Bilan actif (détail)	8
1.5	Bilan passif (détail)	10
1.6	Compte de résultat (détail)	12
1.7	Annexe	14
2	Déclaration et liasse fiscale	30
2.1	2065 Impôt sur les sociétés	31
2.2	2065 bis	33
2.3	2050 Bilan actif	34
2.4	2051 Bilan passif	35
2.5	2052 Compte de résultat	36
2.6	2053 Compte de résultat (suite)	37
2.7	2054 Immobilisations	39
2.8	2055 Amortissements	40
2.9	2056 Provisions inscrites au bilan	41
2.10	2057 Etat des créances et dettes	43
2.11	2058-A Détermination résultat fisc.	44
2.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	45
2.13	Provisions non déductibles	46
2.14	2058-C Affectation du résultat et renseignements divers	47
2.15	2059-A Détermin. plus moins-values	48
2.16	2059-B Affectation plus values C/T	50
2.17	2059-C Suivi des moins values L/T	51
2.18	2059-D Affectation plus values L/T	52
2.19	2059-E Détermination VA produite	53
2.20	2059-F Capital social	54
2.21	2059-G Filiales	55

Comptes annuels

Actif		Au 30/09/2024			Au 30/09/2023
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels	108 699	18 887	89 811	616
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	108 699	18 887	89 811	616
	Immobilisations financières				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	640 693		640 693	412 263
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL	640 693		640 693	412 263
Total de l'actif immobilisé		749 392	18 887	730 505	412 879
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	39 732		39 732	149 320
	Autres créances	8 566 726		8 566 726	9 075 964
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	8 606 459		8 606 459	9 225 285
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement	5 658 207		5 658 207	4 975 977
	(dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	3 289 243		3 289 243	3 268 366
	TOTAL	8 947 450		8 947 450	8 244 343
Charges constatées d'avance		996		996	3 114
Total de l'actif circulant		17 554 906		17 554 906	17 472 742
Frais d'émission d'emprunts à évaluer					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		18 304 299	18 887	18 285 412	17 885 622
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Passif		Au 30/09/2024	Au 30/09/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	100 000	100 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	14 735 185	13 113 852
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	1 153 486	1 871 333
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	16 988 672	16 085 185
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		16 988 672	16 085 185
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	968 744	1 374 701
	Provisions pour charges		
Total		968 744	1 374 701
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	47 620	350
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 916	11 904
	Total	52 536	12 254
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 589	27 073
	Dettes fiscales et sociales	73 848	159 387
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	990	2 020
Autres dettes	Autres dettes	175 030	225 000
	Instruments de trésorerie		
Total		275 458	413 480
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		327 994	425 735
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		18 285 412	17 885 622
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	35 296	
	à moins d'un an	292 698	425 735
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

	France	Exportation	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois	Du 01/10/2022 Au 30/09/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - Biens				
- Services	261 264		261 264	265 318
Chiffre d'affaires net	261 264		261 264	265 318
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 004 234	119 915
Autres produits			0	0
Total			1 265 498	385 234
Charges d'exploitation (2)				
Marchandises Achats				
Variation de stocks				
Matières premières et autres approvisionnements Achats				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (3)			75 550	104 480
Impôts, taxes et versements assimilés			1 564	649
Salaires et traitements			264 398	251 484
Charges sociales				
Dotations sur immobilisations amortissements			11 620	533
d'exploitation sur actif circulant				
pour risques et charges				
Autres charges			598 277	617 513
Total			951 412	974 661
Résultat d'exploitation		A	314 085	-589 426
Bénéfice attribué ou perte transférée		B	656 613	1 352 201
Perte supportée ou bénéfice transféré		C	-48 539	-17 469
Produits financiers				
Produits financiers de participations (4)				1 000 000
Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
Autres intérêts et produits assimilés (4)			449 758	492 112
Reprises sur provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total			449 758	1 492 112
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (5)			1 823	7 682
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total			1 823	7 682
Résultat financier		D	447 934	1 484 430
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E	1 370 094	2 229 735

		Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois	Du 01/10/2022 Au 30/09/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	39 155	1 890
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	39 155	1 890
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		24
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 655	1 890
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	37 655	1 914
Résultat exceptionnel		F	1 500
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	218 108
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			1 153 486
			1 871 333
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées	161 094	1 331 857
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		7 682

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Bilan Actif	30/09/2024	30/09/2023	Variation	%
Autres immobilisations corporelles	108 699,24	7 883,23	100 816,01	NS
21810000 INSTALLATIONS GÉNÉRALES	3 900,00	3 900,00	0,00	
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	100 816,01	0,00	100 816,01	NS
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3 983,23	3 983,23	0,00	
Amort. prov. autres immob. corporelles	-18 887,26	-7 266,94	-11 620,32	-159.91
28181000 AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS GÉNÉRALES	-3 900,00	-3 900,00	0,00	
28182000 AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL DE TRANSPORT	-11 087,00	0,00	-11 087,00	NS
28183000 AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	-3 900,26	-3 366,94	-533,32	-15.84
Total Immobilisations corporelles	89 811,98	616,29	89 195,69	NS
Autres participations	640 693,22	412 263,22	228 430,00	55.41
26100000 SOGERIM SAS	393 963,22	393 963,22	0,00	
26100001 FLOOR BEGUIN	240,00	240,00	0,00	
26100002 GERIN CARNOT	240,00	240,00	0,00	
26100003 VILLA GARDEN 2013	390,00	390,00	0,00	
26100004 INVESTALP IMMO	990,00	990,00	0,00	
26100005 VIRE MOULIN 2015 SCI	390,00	390,00	0,00	
26100006 MARCY COLLOMB 2016 SCI	0,00	490,00	-490,00	-100
26100007 71 AVENUE MERMOZ	590,00	590,00	0,00	
26100008 CRUSEILLES GRANDCHAMPS	390,00	390,00	0,00	
26100009 CRUSEILLES NATURA	420,00	420,00	0,00	
26100010 IS FONCIERE 2017	900,00	900,00	0,00	
26100011 LYON MIRIBEL 2018	0,00	490,00	-490,00	-100
26100012 VILLENEUVE MIREVAL 2018	440,00	440,00	0,00	
26100013 MONTPELLIER CARDAIRE 2018	840,00	840,00	0,00	
26100014 ANNEMASSE VALLEES 2018	380,00	380,00	0,00	
26100015 LYON LACASSAGNE 2018	570,00	570,00	0,00	
26100016 NANGY CENTRE 2017	0,00	590,00	-590,00	-100
26100017 ANNEMASSE PAUL BERT 2019	500,00	500,00	0,00	
26100018 ANNECY FIER 2019	660,00	660,00	0,00	
26100019 CASTELNAU AV. EUROPE 2020	590,00	590,00	0,00	
26100020 ORNEX SUD 2019	490,00	590,00	-100,00	-16.95
26100021 BESANCON SAINT CLAUDE 2020	590,00	490,00	100,00	20.41
26100022 ELEGANCE 2021	390,00	390,00	0,00	
26100023 VILLA VERDE	990,00	990,00	0,00	
26100024 BEAUMONT GRANDE RUE 2022	990,00	990,00	0,00	
26100025 MDPV	200 400,00	400,00	200 000,00	NS
26100026 ELEGANCE 2022	390,00	390,00	0,00	
26100027 CRANVES SALES NUSSANCE 2022	990,00	990,00	0,00	
26100028 VILLE LA GRAND PONT NEUF	990,00	990,00	0,00	
26100029 ESCORIAL	30 000,00	0,00	30 000,00	NS
26100030 CRAN BEAUSOLEIL	990,00	990,00	0,00	
26100031 THONON LEMAN	990,00	990,00	0,00	
Total Immobilisations financières	640 693,22	412 263,22	228 430,00	55.41
TOTAL Actif immobilisé	730 505,20	412 879,51	317 625,69	76.93
Clients et comptes rattachés	39 732,72	149 320,56	-109 587,84	-73.39
41110000 CLIENTS	27 618,05	129 129,36	-101 511,31	-78.61
41810000 CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	12 114,67	20 191,20	-8 076,53	-40
Autres créances	8 566 726,48	9 075 964,53	-509 238,05	-5.61
44400000 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	140 272,00	0,00	140 272,00	NS
44566110 TVA DED SUR BIENS ET SERVICES	11 190,74	0,00	11 190,74	NS
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	3 020,00	0,00	3 020,00	NS
45110000 SOGERIM SAS	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	
45118320 AVANCE ESCORIAL	700 008,00	272 508,00	427 500,00	156.88
45170000 GROUPE INTERETS A RECEVOIR	304 927,02	333 303,07	-28 376,05	-8.51
45520000 INVESTALP IMMO SCI	186 459,00	160 209,00	26 250,00	16.38

INVESTALP



30/09/2024

Bilan actif (détail)

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Bilan Actif		30/09/2024	30/09/2023	Variation	%
45800050	FLOOR BEGUIN	4 800,00	2 400,00	2 400,00	100
45800270	VILLA GARDEN	0,00	137 567,31	-137 567,31	-100
45800300	VIRE MOULIN 2015	55 961,51	224 250,00	-168 288,49	-75.05
45800410	MARCY COLOMB 2016	0,00	14 700,00	-14 700,00	-100
45800440	71 AVENUE MERMOZ	1 654 898,30	1 637 098,30	17 800,00	1.09
45800540	IS FONCIERE	295 106,00	295 106,00	0,00	
45800640	LYON LACASSAGNE 2018	69 400,00	153 400,00	-84 000,00	-54.76
45800670	ANNEMASSE PAUL BERT 2019	124 200,00	257 650,00	-133 450,00	-51.8
45800690	CASTELNAU AVENUE DE L'EUROPE	0,00	584 944,00	-584 944,00	-100
45800700	BESANCON SAINT-CLAUDE	50 000,00	50 000,00	0,00	
45800710	ORNEX	0,00	587 230,22	-587 230,22	-100
45800730	SCI ELEGANCE 2021	398 632,00	501 342,00	-102 710,00	-20.49
45800740	VILLA VERDE	750 000,00	220 000,00	530 000,00	240.91
45800750	MD PV	394 026,63	434 026,63	-40 000,00	-9.22
45800760	VILLE LA GRAND PONT NEUF	1 305 150,00	1 305 150,00	0,00	
45800770	BEAUMONT GRANDE RUE	450 000,00	450 000,00	0,00	
45800780	CRANVES SALES NUSSANCES	575 000,00	425 000,00	150 000,00	35.29
45800790	CRAN BEAUSOLEIL	13 000,00	0,00	13 000,00	NS
45800800	ELEGANCE 2022	80 675,28	0,00	80 675,28	NS
46700000	AUTRES COMPTES DÉBITEURS OU CRÉDITEURS	0,00	30 080,00	-30 080,00	-100
Total Créances		8 606 459,20	9 225 285,09	-618 825,89	-6.71
Valeurs mobilières de placement		5 658 207,20	4 975 977,21	682 229,99	13.71
50810000	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 658 207,20	975 977,21	682 229,99	69.9
50820000	CPTE C.A.T PLACEMENT BECM	3 000 000,00	4 000 000,00	-1 000 000,00	-25
50830000	CPTE DAT ARKEA	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	NS
Disponibilités		3 289 243,66	3 268 366,41	20 877,25	0.64
51210000	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	83 127,54	123 139,42	-40 011,88	-32.49
51211000	CRÉDIT AGRICOLE SAVOIE DAT	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	
51213000	BECM	28 122,35	14 276,68	13 845,67	96.98
51214000	ARKEA	12 104,13	0,00	12 104,13	NS
51870000	INTÉRÊTS COURUS À RECEVOI	165 889,64	130 950,31	34 939,33	26.68
Total Divers		8 947 450,86	8 244 343,62	703 107,24	8.53
Charges constatées d'avance		996,82	3 114,27	-2 117,45	-67.99
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	996,82	3 114,27	-2 117,45	-67.99
Total Actif circulant		17 554 906,88	17 472 742,98	82 163,90	0.47
TOTAL ACTIF		18 285 412,08	17 885 622,49	399 789,59	2.24

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Bilan Passif	30/09/2024	30/09/2023	Variation	%
Capital	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	
10130000 CAPITAL	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	
Réserve légale	100 000,00	100 000,00	0,00	
10610000 RÉSERVE LÉGALE	100 000,00	100 000,00	0,00	
Report à nouveau	14 735 185,53	13 113 852,14	1 621 333,39	12.36
11000000 REPORT À NOUVEAU CRÉDITEUR	14 735 185,53	13 113 852,14	1 621 333,39	12.36
Résultat de l'exercice	1 153 486,84	1 871 333,39	-717 846,55	-38.36
Résultat de l'exercice	1 153 486,84	1 871 333,39	-717 846,55	-38.36
Capitaux propres	16 988 672,37	16 085 185,53	903 486,84	5.62
Provisions pour risques	968 744,84	1 374 701,57	-405 956,73	-29.53
15180000 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	968 744,84	1 374 701,57	-405 956,73	-29.53
Provisions	968 744,84	1 374 701,57	-405 956,73	-29.53
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit	47 620,44	350,70	47 269,74	NS
16400000 EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	47 122,63	0,00	47 122,63	NS
16884100 INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLIS	457,81	0,00	457,81	NS
51860000 AGIOS COURUS	40,00	350,70	-310,70	-88.59
Emprunts et dettes financières divers	4 916,40	11 904,15	-6 987,75	-58.7
45180000 GROUPE INTERETS COURUS	0,00	7 682,15	-7 682,15	-100
45510000 C/C PATRICK VINCENT	4 222,00	4 222,00	0,00	
45800410 MARCY COLOMB 2016	694,40	0,00	694,40	NS
Emprunts et dettes assimilées	52 536,84	12 254,85	40 281,99	328.7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 589,16	27 073,53	-1 484,37	-5.48
40110000 FOURNISSEURS	5 669,16	6 013,53	-344,37	-5.73
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	18 120,00	21 060,00	-2 940,00	-13.96
45160000 SOGERIM DIVERS	1 800,00	0,00	1 800,00	NS
Dettes fiscales et sociales	73 848,87	159 387,01	-85 538,14	-53.67
42860000 PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	55 000,00	55 000,00	0,00	
43860000 ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CHARGES À PAYER	3 562,00	9 614,00	-6 052,00	-62.95
44400000 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	0,00	69 370,00	-69 370,00	-100
44551000 TVA A DECAISSER	8 181,00	0,00	8 181,00	NS
44572100 TVA COLLECTÉE A 20%	4 603,01	21 521,56	-16 918,55	-78.61
44587000 TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR	2 019,11	3 365,20	-1 346,09	-40
44860000 ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	483,75	516,25	-32,50	-6.3
Dettes sur immob. et comptes rattachés	990,00	2 020,00	-1 030,00	-50.99
26900000 VERST.RESTANT À EFFECT.S/TIT.N/LIB.	990,00	2 020,00	-1 030,00	-50.99
Autres dettes	175 030,00	225 000,00	-49 970,00	-22.21
45700000 ASSOCIÉS - DIVIDENDES À PAYER	175 000,00	225 000,00	-50 000,00	-22.22
46700000 AUTRES COMPTES DÉBITEURS OU CRÉDITEURS	30,00	0,00	30,00	NS
Dettes	275 458,03	413 480,54	-138 022,51	-33.38

Bilan passif (détail)

Bilan Passif	30/09/2024	30/09/2023	Variation	%
Dettes et produits constatés d'avance	327 994,87	425 735,39	-97 740,52	-22.96
Total du Passif	18 285 412,08	17 885 622,49	399 789,59	2.24

Compte de résultat (détail)

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Compte de résultat	30/09/2024	30/09/2023	Variation	%
Production vendue (services)	261 264,08	265 318,80	-4 054,72	-1.53
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	240 000,00	240 000,00	0,00	
70600010 PRESTATION GERANCE	4 979,48	0,00	4 979,48	NS
70610000 PREST. SOGERIM PART VARIABLE	16 284,60	25 318,80	-9 034,20	-35.68
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<i>261 264,08</i>	<i>265 318,80</i>	<i>-4 054,72</i>	<i>-1.53</i>
Reprise amort. prov. et transferts de charges	1 004 234,13	119 915,76	884 318,37	737.45
78150000 REPRIS.PROV°RISQUES & CHARGES	1 004 234,13	118 706,76	885 527,37	745.98
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	1 209,00	-1 209,00	-100
Autres produits d'exploitation	0,12	0,36	-0,24	-66.67
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,12	0,36	-0,24	-66.67
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>1 265 498,33</i>	<i>385 234,92</i>	<i>880 263,41</i>	<i>228.5</i>
Autres achats et charges externes	75 550,30	104 480,79	-28 930,49	-27.69
60614000 CARBURANT	4 369,84	5 100,31	-730,47	-14.32
60630000 FOURNITURES ENTRETIEN,PETIT EQUIP.	418,10	138,98	279,12	200.83
60632000 PETIT MATERIEL	1 254,90	0,00	1 254,90	NS
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	47,19	0,00	47,19	NS
61100000 SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	4 166,67	5 000,00	-833,33	-16.67
61350000 LOCATIONS DE MATERIEL	0,00	149,00	-149,00	-100
61352000 LOCAT° MATÉRIEL TRANSPORT	8 848,73	15 482,28	-6 633,55	-42.85
61552000 ENTRET. MATERIEL DE TPT	566,60	6 078,57	-5 511,97	-90.68
61611000 ASSURANCES	3 557,42	3 327,82	229,60	6.9
61810000 DOCUMENTATION	0,00	9,50	-9,50	-100
62260000 HONORAIRES	0,00	300,00	-300,00	-100
62262000 HONOR. EXPERT-COMPTABLE	11 790,00	21 060,00	-9 270,00	-44.02
62263000 HONORAIRES COMM.AUX CAC	30 483,30	38 106,48	-7 623,18	-20
62268000 HONORAIRES DIVERS	1 500,00	0,00	1 500,00	NS
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	0,00	3,85	-3,85	-100
62310000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	0,00	46,80	-46,80	-100
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	1 333,08	969,47	363,61	37.51
62570000 RECEPTIONS	3 805,05	6 435,89	-2 630,84	-40.88
62620000 TELEPHONE	846,39	1 010,31	-163,92	-16.22
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	2 563,03	1 261,53	1 301,50	103.17
Impôts, taxes et versements assimilés	1 564,03	649,00	915,03	140.99
63511000 CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	642,50	629,00	13,50	2.15
63514000 TAXE SUR LES VEHICULES DE SOCIETE	0,00	20,00	-20,00	-100
63580000 AUTRES DROITS	877,53	0,00	877,53	NS
63780000 IMPOTS ET TAXES DIVERSES	44,00	0,00	44,00	NS
Salaires et traitements	264 398,94	251 484,67	12 914,27	5.14
64110000 APPTS GERANT MAJORITAIRE	120 000,00	120 000,00	0,00	
64116000 COTISATIONS SOCIALES GERANT MAJORIT.	106 158,00	96 019,49	10 138,51	10.56
64117000 COT GERANCE MAJOR.PREVOYANCE	15 980,80	14 418,03	1 562,77	10.84
64118000 PRELVT LA MONDIALE CA	22 260,14	21 047,15	1 212,99	5.76
Dot. amort. sur immobilisations	11 620,32	533,33	11 086,99	NS
68112000 DOT AMORT/IMMOBIL.CORPOREL.	11 620,32	533,33	11 086,99	NS
Dot. prov. pour risques et charges	598 277,40	617 513,90	-19 236,50	-3.12
68150000 DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	598 277,40	617 513,90	-19 236,50	-3.12
Autres charges d'exploitation	1,73	0,00	1,73	NS
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1,73	0,00	1,73	NS

Compte de résultat (détail)

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 (Bilan)

Compte de résultat	30/09/2024	30/09/2023	Variation	%
<i>Charges d'exploitation</i>	951 412,72	974 661,69	-23 248,97	-2.39
Résultat d'exploitation	314 085,61	-589 426,77	903 512,38	153.29
Bénéfice attribué ou perte transférée	656 613,62	1 352 201,38	-695 587,76	-51.44
75500000 QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN C	656 613,62	1 352 201,38	-695 587,76	-51.44
Perte supportée ou bénéfice transféré	48 539,35	17 469,40	31 069,95	177.85
65500000 QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN C	48 539,35	17 469,40	31 069,95	177.85
Produits financiers de participation	0,00	1 000 000,00	-1 000 000,00	-100
76110000 REVENUS TITRES PARTIC.	0,00	1 000 000,00	-1 000 000,00	-100
Autres intérêts et produits assimilés	449 758,62	492 112,83	-42 354,21	-8.61
76300000 PRDTS FIN./AVCES GRPE	161 094,73	331 857,48	-170 762,75	-51.46
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	61 097,68	11 935,34	49 162,34	411.91
76800010 INTERETS DAT CA	108 844,45	60 358,33	48 486,12	80.33
76800020 INTERETS CAT BECM	104 088,96	87 961,68	16 127,28	18.33
76800040 INTERETS DAT ARKEA	14 632,80	0,00	14 632,80	NS
<i>Produits financiers</i>	<i>449 758,62</i>	<i>1 492 112,83</i>	<i>-1 042 354,21</i>	<i>-69.86</i>
Intérêts et charges assimilées	1 823,66	7 682,15	-5 858,49	-76.26
66100000 CHARGES D'INTÉRÊTS	906,99	0,00	906,99	NS
66150000 INTERETS C/C ASSOCIES	0,00	7 682,15	-7 682,15	-100
66160000 INTERETS DEBITEURS	916,67	0,00	916,67	NS
<i>Charges financières</i>	<i>1 823,66</i>	<i>7 682,15</i>	<i>-5 858,49</i>	<i>-76.26</i>
Résultat financier	447 934,96	1 484 430,68	-1 036 495,72	-69.82
Résultat courant	1 370 094,84	2 229 735,89	-859 641,05	-38.55
Produits exceptionnels op. capital	39 155,16	1 890,00	37 265,16	NS
77520000 PRODUIT SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLE	37 485,16	0,00	37 485,16	NS
77560000 PRODUIT SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 670,00	1 890,00	-220,00	-11.64
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>39 155,16</i>	<i>1 890,00</i>	<i>37 265,16</i>	<i>NS</i>
Charges exceptionnelles op. gestion	0,00	24,50	-24,50	-100
67120000 PENALITES, AMENDES NON DEDUCTIBLES	0,00	24,50	-24,50	-100
Charges exceptionnelles op. capital	37 655,16	1 890,00	35 765,16	NS
67520000 VNC DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 985,16	0,00	35 985,16	NS
67560000 VNC DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 670,00	1 890,00	-220,00	-11.64
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>37 655,16</i>	<i>1 914,50</i>	<i>35 740,66</i>	<i>NS</i>
Résultat exceptionnel	1 500,00	-24,50	1 524,50	NS
Impôts sur les bénéfices	218 108,00	358 378,00	-140 270,00	-39.14
69500000 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	218 108,00	358 378,00	-140 270,00	-39.14
Bénéfice ou perte	1 153 486,84	1 871 333,39	-717 846,55	-38.36

EURL INVESTALP

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 30/09/2024

FBO
[& - A S S O C I É S]

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Évènements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Informations relatives aux filiales et participations	6
2.2	Actif circulant	7
2.2.1	Produits à recevoir	7
2.2.2	Charges constatées d'avance	8
2.3	Capitaux propres	8
2.3.1	Capital social	8
2.3.2	Variation des capitaux propres	8
2.4	Passifs et provisions	9
2.4.1	Provisions	9
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	10
2.6	Charges à payer	12
2.7	Compte de résultat	12
2.7.1	Ventilation du chiffre d'affaires	12
2.7.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	13
2.7.3	Opérations faites en commun	13
2.7.4	Résultat financier	13
2.7.5	Résultat exceptionnel	14
3	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	15
3.1	Engagements financiers donnés et reçus	15

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode retenue, en matière de comptabilisation de liquidation de sociétés de construction-vente (SCI/SNC), est la date de l'Assemblée approuvant les comptes de liquidation.

Seules sont exprimés les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	3,900	-	-	3,900
	Matériel de transport	-	100,816	-	100,816
	Matériel de bureau et mobilier informatique	3,983	-	-	3,983
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	7,883	100,816	-	108,699
Financières	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	412,263	230,100	1,670	640,693
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL IV	412,263	230,100	1,670	640,693
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	420,146	330,916	1,670	749,392

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	3,900	-	-	3,900
	Matériel de transport	-	11,087	-	11,087
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	3,367	533	-	3,900
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		7,267	11,620	-	18,887
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		7,267	11,620	-	18,887

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

	Capital	Capitaux Propres	Quote-part %	Résultat du dernier exercice clos
Filiales				
(+ de 50 % capital détenu)				
SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016 – 39 290 RAINANS	1 000 €	64 470 €	59 %	230 710 €
SNC ANNECY FIER 2019 - 74 000 ANNECY	1 000 €	360 572 €	66 %	612 026 €
SCI BEAUMONT GRANDE RUE 2022 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 170 311 €	99 %	- 96 197 €
SNC BESANCON SAINT-CLAUDE 2020 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 75 183 €	59 %	- 34 249 €
SNC CASTELNAU AVENUE DE L'EUROPE 2020 - 74 000 ANNECY	1 000 €	333 468 €	59 %	758 642 €
SCI CRAN BEAUSOLEIL 2023 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 94 798 €	99 %	- 90 861 €
SNC CRANVES SALES NUSSANCE 2022 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 164 619 €	99 %	- 129 275 €
SCI INVESTALP IMMO – 74 000 ANNECY	1 000 €	95 498 €	99 %	3 954 €
SNC IS FONCIERE – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 34 005 €	90 %	- 22 138 €
SCI LYON LACASSAGNE 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	432 078 €	57 %	37 397 €
SCI MONTPELLIER CARDAIRE 2018 – 74 000 ANNECY	1 000 €	13 858 €	84 %	21 003 €
SAS SOGERIM – 69 003 LYON	1 000 000 €	4 054 145 €	100 %	212 552 €
SCI THONON LEMAN 2023 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 269 €	99 %	- 469 €
SCI VILLA VERDE 2021 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 116 346 €	99 %	- 49 863 €
SCI VILLE LA GRAND PONT NEUF 2022 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 222 254 €	99 %	- 131 976 €

	Capital	Capitaux Propres	Quote-part %	Résultat du dernier exercice clos
Filiales				
(10 à 50% capital détenu)				
SCI ANNEMASSE VALLEES 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	55 160 €	38 %	26 064 €
SNC ANNEMASSE PAUL BERT 2019 – 74 000 ANNECY	1 000 €	157 718 €	50 %	297 845 €
SCI CRUSEILLES GRANDCHAMPS 2016 - 74 000 ANNECY	1 000 €	4 721 €	39 %	8 021 €
SNC CRUSEILLES NATURA 2016 - 74 000 ANNECY	1 000 €	636 636 €	42 %	- 36 368 €
SCI ELEGANCE 2021 – 74 000 ANNECY	1 000 €	166 668 €	39 %	589 987 €
SCI ELEGANCE 2022 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 103 208 €	39 %	- 91 745 €
ESCORIAL 17 GOLF VIEW SL – 30 201 CARTAGENA	100 000 €	85 959 €	30 %	- 11 988 €
SNC GERIN-CARNOT - 39 290 RAINANS	1 000 €	372 108 €	24 %	3 755 €
SCI LE FLOOR BEGUIN - 39 290 RAINANS	1 000 €	- 236 592 €	24 %	- 2 769 €
SCI ORNEX SUD 2019 - 74 000 ANNECY	1 000 €	99 347 €	49 %	459 863 €
SCI MDPV 2021 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 115 621 €	40 %	- 116 621 €
SNC SCI VILLA GARDEN 2013 - 39 290 RAINANS	1 000 €	27 002 €	39 %	- 5 266 €
SCI VILLENEUVE MIREVAL 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 45 897 €	44 %	- 7 730 €
SCI VIRE MOULIN 2015 – 74 000 ANNECY	1 000 €	890 567 €	39 %	- 112 051 €

2.2 Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

	Montants
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	12,114
Autres créances	304,927
Disponibilités	165,890
TOTAL	482,931

2.2.2 Charges constatées d'avance

	Montants
Charges d'exploitation	997
Charges financières	-
Charges exceptionnelles	-
TOTAL	997

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital est composé de 10 000 titres de 100.00 € de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	10,000	1,000,000
Mouvements :	-	-
Position fin de l'exercice	10,000	1,000,000

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1,000,000	-	-	1,000,000
Réserves, primes et écarts	100,000	-	-	100,000
Report à nouveau	13,113,852	1,621,333	-	14,735,185
Résultat	1,871,333	-	717,846	1,153,487
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	16,085,186	1,621,333	717,846	16,988,672

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	1,374,702	598,277	1,004,234	968,745
TOTAL	1,374,702	598,277	1,004,234	968,745

Les provisions pour risques et charges correspondent aux provisions pour comblement de passif des Sociétés de Construction-Vente.

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	39,733	39,733	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	140,272	140,272
		Taxe sur la valeur ajoutée	14,211	14,211
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	8,412,244	8,412,244	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-
Charges constatées d'avance		997	997	-
TOTAL		8,607,457	8,607,457	-

Prêts accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	40	40	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	47,580	12,284	35,296	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		25,589	25,589	-	-
Personnel et comptes rattachés		55,000	55,000	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3,562	3,562	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	14,803	14,803	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	484	484	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		990	990	-	-
Groupe et associés		179,916	179,916	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		30	30	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		327,994	292,698	35,296	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	50,000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2,877
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	4,222

Les dettes auprès du Groupe sont constituées d'avances consenties par les Sociétés du groupe et sont rémunérées au taux de 3.25 %.

2.6 Charges à payer

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	498
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18,120
Dettes fiscales et sociales	59,046
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-
Autres dettes	-
TOTAL	77,664

2.7 Compte de résultat

2.7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :	-	-	-
- Biens	-	-	-
- Services	261,264	-	261,264
Chiffre d'affaires net	261,264	-	261,264

2.7.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	15,564	14,919
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	15,564	14,919

2.7.3 Opérations faites en commun

	Bénéfice	Perte
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	656,614	
Quote-part des Pertes réalisées en commun		48,539

2.7.4 Résultat financier

	30/09/2024	30/09/2023
Produits financiers de participation	-	1,000,000
Autres intérêts et produits assimilés	449,759	492,113
Reprise sur provisions et transfert de charges	-	-
Total des produits financiers	449,759	1,492,113
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	1,824	7,682
Total des charges financières	1,824	7,682
Résultat financier	447,935	1,484,431

2.7.5 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39,155	1,890
Reprises sur provisions et transferts de charge	-	-
Total des produits exceptionnels	39,155	1,890
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	24
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37,655	1,890
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles	37,655	1,914
Résultat exceptionnel	1,500	- 24

3 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

3.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Caution solidaire	1,842,222	
Caution personnelle et solidaire sur emprunt contracté par la SCI INVESTALP IMMO (filiale)	95,809	
Hypothèques	3,556,440	
Promesse d'hypothèque	5,344,179	
Privilège prêteurs de deniers	689,760	
Hypothèque légale de prêteurs de deniers	1,633,500	
Garantie financière d'achèvement		19,788,756
Garantie de bonne exécution		
TOTAL	13,161,910	19,788,756

Déclaration et liasse fiscale



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01102023		et clos le		30092024	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe							
Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société:				Adresse du siège social:			
EURL INVESTALP							
SIRET 4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6							
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:			
9 Boulevard du Semnoz Seynod 74000 ANNECY							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation							
SIRET							
B ACTIVITÉ							
Activités exercées		Activités des sociétés holding			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		846931		Bénéfice imposable à 15%	
						42500	
						Déficit	
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%							
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%	
						Autres PV imposables à 19%	
						PV à long terme imposables à 0%	
						PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		☐	
Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐	
Autres dispositifs		☐		Société d'investissement immobilier cotée		☐	
				Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		☐	
				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		☐	
				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas):				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre							
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre							
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays							
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée							
Examen de conformité fiscale							
☐ Prestataire de confiance :							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
FBO & ASSOCIES 20 Rue du Chasnot 25000 BESANCON							
Tél:				Tél:			
OGA/OMGA ou Viseur conventionné				Identité du déclarant:			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: 15012025 Lieu: ANNECY			
				Qualité et nom du signataire: M Patrick VINCENT - Gérant			
				Signature :			
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné :							



Taux d'imposition à l'impôt sur les sociétés

ANNEXLIB02

EURL INVESTALP

30/09/2024

LIBELLE	MONTANT
Bénéfice imposable au taux normal de 25 %	846931

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

EURL INVESTALP

30092024

I	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	250 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e
						f
						g
						h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)
						250 000

J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
---	--

[illegible]

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

Désignation de l'entreprise :		EURL INVESTALP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		9 Boulevard du Semnoz 74000 ANNECY		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		49140023000026		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le,		31/01/2024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	108699	AU	18887		89811
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	640693	CV			640693
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	749392	BK	18887		730505
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	39732	BY		39732
		Autres créances (3)	BZ	8566726	CA		8566726
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	5658207	CE		5658207
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	3289243	CG		3289243	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	996	CI		996	
	TOTAL (III)	CJ	17554906	CK		17554906	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	18304299	1A	18887		18285412
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *							
Immobilité :				Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		30092024		Néant ☐		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	598277	UF	1004234	
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	EURL INVESTALP	30092024	Néant ☐ *
-----------------------------	----------------	----------	----------------------------------

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE			PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains	PI			PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ			QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3900	QE		QF		QG	3900
	Matériel de transport	QH		QI	11087	QJ		QK	11087
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3366	QM	533	QN		QO	3900
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	7266	QV	11620	QW		QX	18887
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	7266	ØP	11620	ØQ		ØR	18887

CADRE B											VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6							
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV							
Autres immob. incor.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1							
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD							
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8							
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6							
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4							
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2							
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9							
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7							
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5							
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3							
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1							
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8							
Frais d'acquisition de titres de participations		NL								NM						NO					
TOTAL III																					
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV							
Total général non venté (NP + NO + NR)		NW		Total général non venté (NS + NT + NU)			NY	Total général non venté (NW - NY)			NZ										

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		EURL INVESTALP		30092024		Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				D8		D9		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	IJ				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	3900	KW	KX
		Matériel de transport *			KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IB	3983	LC	ID
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			IH		II	IJ	
	Avances et acomptes			IK		IL	IM	
	TOTAL III			LN	7883	LO	LP	
							100816	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
Autres participations				8U	412263	8V	8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U	1V	
TOTAL IV				1Q	412263	1R	1S	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	420146	ØH	ØJ	
							100816	
							230100	
							230100	
							330916	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2		5			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		ØØ		ØØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		IV		IX	
CORPORELLES	Terrains			IX		IY		IZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU		MM		MN	MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	MU
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF	
TOTAL III			NY		NG		NH	NI	
								108699	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			ØU		ØV		ØW	
	Autres participations			ØX	1670	ØY	640693	ØZ	
	Autres titres immobilisés			1I		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			1J		2E		2F	
	TOTAL IV			1K	1670	NK	640693	2I	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØL	1670	ØM	749392	ØN	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP

Exercice N, clos le : 30/09/2024

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	
Valuers comptables des éléments d'actif cédés	37655
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	37655
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	39155
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	39155
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise		EURL INVESTALP		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	39155	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	39155	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	37655	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	37655	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	1500	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	218108	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2411025	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1257538	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	1153486	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	161094
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Détail en annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP										Néant ☐ *	
		Exercice N						Total			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF					
		FG	261264	FH		FI	261264				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	261264	FK		FL	261264				
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	1004234				
	Autres produits (1) (11)					FQ	0				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	1265498		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	75550		
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	1564		
	Salaires et traitements *							FY	264398		
	Charges sociales (10)							FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		(dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)		HS		GA	11620	
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *							GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD	598277	
	Autres charges (12)							GE	1		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	951412		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	314085			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)							GH	656613		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)							GI	48539		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	449758		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
Total des produits financiers (V)							GP	449758			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	1823		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	1823		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	447934			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1370094			

(RENVOLS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise		EURL INVESTALP		Néant ☐	
				Exercice N 30092024	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1 000 000 000..)	DA	1000000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	14735185		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1153486		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	16988672		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	968744		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	968744		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	47620		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4916		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25589		
	Dettes fiscales et sociales	DY	73848		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	990		
	Autres dettes	EA	175030		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	327994			
	Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	18285412			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	292698		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP				30092024		Néant ☐					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	39732		39732					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	140272		140272					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	14210		14210					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	8412243		8412243					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	996		996					
	TOTAUX			VT	8607456	VU	8607456	VV			
RENOIS	(1)	Montant des	VD								
		- Prêts accordés en cours d'exercice									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	40		40						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	47580		12284		35296				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	25589		25589						
Personnel et comptes rattachés		8C	55000		55000						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3562		3562						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	14803		14803						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	483		483						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	990		990						
Groupe et associés (2)		VI	179916		179916						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	30		30						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	327994	VZ	292698		35296			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	50000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	4222			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2877	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise EURL INVESTALP		Exercice N clos le 31/01/2024	
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☒ ET ☐ Néant ☐			
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
		WA	1153486
Charges non admises en réduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)	WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WE	14797
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	WF	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WG	
	Amendes et pénalités	WH	
	Reintégrations prévues à l'article 155 du CGI *	WI	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)	WJ	
	Quote-part	WK	218108
	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	1648981
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	1648981
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)	
		{ - imposées au taux de 0 %	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	{ Plus-values nettes à court terme	
		{ Plus-values soumises au régime des fusions	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)			
Régime d'imposition particulière			
Régime d'imposition particulière		XR	
Régime d'imposition particulière		WQ	59259
Régime d'imposition particulière		Y1	
Régime d'imposition particulière		Y3	
TOTAL I		WR	3692910
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *		WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)		WT	1142631
Plus-values nettes à long terme		WU	1004234
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		WV	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WH	
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		WP	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		WW	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *		WB	
Majoration d'amortissement *		XB	
Mesures d'incitation		IB	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*		WZ	
Entreprises nouvelles (art. 44 septies)		K9	
ZFU - TE (art. 44 octies A)		ØV	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	
Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	
S.I.I.C. (art. 208C)		K3	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	
J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA	
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC	
Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)		PB	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)		XS	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	0
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	
Dont déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	
Créance dégelée par le report en arrière de déficit		ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		Y2	0
III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	
		XH	2803479
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		XI	889431
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *		XL	
RÉSULTAT FISCAL		XN	889431
BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XO	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP		30092024		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
Voir annexe ...			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Total des provisions pour risques et charges			598277	1004234	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Total des provisions pour dépréciation					
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
Total des charges à payer					
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	598277	YO 1004234
			ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B

cadre II

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP

Exercice N clos le : 30092024

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Provision pour comblement de passif	598277	1004234
TOTAL		598277	1004234
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
Quote-part des résultats déjà imposés	48539	Quote-part des résultats déjà imposés	656613
AN Véhicule	10720		
TOTAL WQ	59259	TOTAL XG	656613

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	13113852	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1871333		Dividendes	ZE	250000						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	14735185						
	TOTAL I	ØF	14985185		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	14985185					
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7		YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous-traitance								YT	4166			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8	8848	XQ	8848			
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	43773			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	18761			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	75550			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	642			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z	921			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	1564			
TVA	– Montant de la TVA collectée								YY	53598			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	11190			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *								ØB				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	3,25 %			
	– Numéro de centre agréé *						XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
I - Immobilisations*	1	Parts LYON MIRIBEL 2018	490			490
	2	Parts ORNEX SUD 2019	100			100
	3	Parts MARCY COLLOMB 2016	490			490
	4	Parts NANGY CENTRE 2016	590			590
	5	Véhicule BMW	35985			35985
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
TOTAL		37655				37655

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente			Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19 % (1)
(1)					(2)	(3)		
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	490						
	2	100						
	3	490						
	4	590						
	5	37485	1500	1500				
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
TOTAL		39155	1500	1500				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : <u>EURL INVESTALP</u>						
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme <u>(9)</u>	Long terme <u>(10)</u>			Plus-value taxable à 19 % <u>(11)</u>
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale		1500				
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)	1500				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

15/01/2025 16:22:29

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant	☒ *
---	--	------------------------------------	----	-------	---------------------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP

Néant ☒ *

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☒ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,8 % ☒.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☐.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☐.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

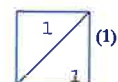
Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6=2+3-4-5
	À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 1					
N - 2					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL INVESTALP		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5		
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: EURL INVESTALP		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 0 1 1 0 2 0 2 3		et clos le: 3 0 0 9 2 0 2 4	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	
Dont apprentis		YT	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	261264
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	261264
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XI	
TOTAL 2		OM	0
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	6090
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	60611
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	66703
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	194560
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	194560
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	261264
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY	0 1 / 1 0 / 2 0 2 3	GZ
Date de cessation	IIR	3 0 / 0 9 / 2 0 2 4	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 4

N° SIRET

4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL INVESTALP

ADRESSE (voie) 9 Boulevard du Semnoz

CODE POSTAL 74000

VILLE ANNECY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique VINCENT Prénom(s) Patrick
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100000
Naissance : Date 05031967 N° Département 88 Commune REMIREMONT Pays FR
Adresse : N° 23 Voie Route des Grands Vignobles
Code Postal 74320 Commune SEVRIER Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 4

N° SIRET 4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL INVESTALP

ADRESSE (voie) 9 Boulevard du Semnoz

CODE POSTAL 74000

VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

29

Forme juridique	SAS	Dénomination	SOGERIM	N° SIREN (si société établie en France)	4 7 9 1 6 2 1 1 7	% de détention	100,00		
Adresse :	N° 82	Voie	Avenue Marechal de Saxe	Code Postal	69003	Commune	LYON	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VILLA VERDE 2021	N° SIREN (si société établie en France)	9 0 4 9 3 7 8 5 1	% de détention	99,00		
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	BEAUMONT GRANDE RUE 2022	N° SIREN (si société établie en France)	9 1 2 5 2 6 5 4 8	% de détention	99,00		
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	THONON LEMAN 2023	N° SIREN (si société établie en France)	9 7 8 4 2 5 7 6 7	% de détention	99,00		
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CRAN BEAUSOLEIL 2023	N° SIREN (si société établie en France)	9 7 8 0 3 7 6 4 6	% de détention	99,00		
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	INVESTALP IMMO	N° SIREN (si société établie en France)	7 9 5 2 6 2 3 1 0	% de détention	99,00		
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	CRANVES SALES NUSSANCE 2022	N° SIREN (si société établie en France)	9 1 8 6 1 9 5 5 2	% de détention	99,00		
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	VILLE LA GRAND PONT NEUF 2022	N° SIREN (si société établie en France)	9 2 1 8 3 1 6 2 4	% de détention	99,00		
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY	Pays	FR

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 4

N° SIRET 4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL INVESTALP

ADRESSE (voie) 9 Boulevard du Semnoz

CODE POSTAL 74000

VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

29

Forme juridique SNC Dénomination IS FONCIERE

N° SIREN (si société établie en France) 8 3 1 1 3 0 7 1 1 % de détention 90,00

Adresse : N° 9 Voie Boulevard du Semnoz Seynod

Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination MONTPELLIER CARDAIRE 2018

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 0 0 2 2 7 9 2 % de détention 84,00

Adresse : N° 9 Voie Boulevard du Semnoz Seynod

Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination ANNECY FIER 2019

N° SIREN (si société établie en France) 8 5 3 6 0 4 9 3 2 % de détention 66,00

Adresse : N° 9 Voie Boulevard du Semnoz Seynod

Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination CASTELNAU AVENUE DE L'EUROPE 2020

N° SIREN (si société établie en France) 8 8 3 9 5 7 5 5 7 % de détention 59,00

Adresse : N° 9 Voie Boulevard du Semnoz Seynod

Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016

N° SIREN (si société établie en France) 8 2 1 8 5 9 8 5 7 % de détention 59,00

Adresse : N° 1 Voie Rue de l'Eglise

Code Postal 39290 Commune RAINANS Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination ORNEX SUD 2019

N° SIREN (si société établie en France) 8 7 8 8 7 0 7 1 6 % de détention 49,00

Adresse : N° 9 Voie Boulevard du Semnoz Seynod

Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination LYON LACASSAGNE 2018

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 2 6 3 0 9 7 2 % de détention 57,00

Adresse : N° 9 Voie Boulevard du Semnoz Seynod

Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination ANNEMASSE PAUL BERT 2019

N° SIREN (si société établie en France) 8 5 0 0 9 9 0 7 8 % de détention 50,00

Adresse : N° 9 Voie Boulevard du Semnoz Seynod

Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FR

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 4

N° SIRET 4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL INVESTALP

ADRESSE (voie) 9 Boulevard du Semnoz

CODE POSTAL 74000

VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

29

Forme juridique	SNC	Dénomination	BESANCON SAINT-CLAUDE 2020	N° SIREN (si société établie en France)	8 8 7 5 3 4 7 0 9	% de détention	59,00
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	VILLENEUVE MIREVAL 2018	N° SIREN (si société établie en France)	8 4 2 1 2 9 6 3 7	% de détention	44,00
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY
				Pays	FR		
Forme juridique	SNC	Dénomination	CRUSEILLES NATURA 2016	N° SIREN (si société établie en France)	8 2 1 8 5 9 8 5 7	% de détention	42,00
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	MDPV 2021	N° SIREN (si société établie en France)	9 1 8 2 2 4 9 9 9	% de détention	40,00
Adresse :	N° 9	Voie	918224999 Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	VIRE MOULIN 2015	N° SIREN (si société établie en France)	8 1 2 3 7 1 6 9 8	% de détention	39,00
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	CRUSEILLES GRANDCHAMPS 2016	N° SIREN (si société établie en France)	8 2 4 5 4 0 5 5 3	% de détention	39,00
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	ELEGANCE 2021	N° SIREN (si société établie en France)	8 9 2 6 6 9 2 9 2	% de détention	39,00
Adresse :	N° 9	Voie	Boulevard du Semnoz Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	ELEGANCE 2022	N° SIREN (si société établie en France)	9 0 4 0 9 0 8 6 7	% de détention	39,00
Adresse :	N° 9	Voie	918224999 Seynod	Code Postal	74000	Commune	ANNECY
				Pays	FR		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4	
	4

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 4

N° SIRET 4 9 1 4 0 0 2 3 0 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL INVESTALP

ADRESSE (voie) 9 Boulevard du Semnoz

CODE POSTAL 74000

VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

29

Forme juridique SNC Dénomination SCI VILLA GARDEN 2013

N° SIREN (si société établie en France) 7 9 9 2 1 4 3 3 3

% de détention 39,00

Adresse : N° 1 Voie Rue de l'Eglise

Code Postal 39290

Commune RAINANS

Pays FR

Forme juridique SCI Dénomination ANNEMASSE VALLEES 2018

N° SIREN (si société établie en France) 8 3 9 6 5 8 3 7 4

% de détention 38,00

Adresse : N° 9 Voie Boulevard du Semnoz Seynod

Code Postal 74000

Commune ANNECY

Pays FR

Forme juridique Dénomination ESCORIAL 17 GOLF VIEW SL

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention 30,00

Adresse : N° Voie CALLE JARA, 31 5° A.

Code Postal 30201

Commune CARTAGENA

Pays ES

Forme juridique SCI Dénomination LE FLOOR BEGUIN

N° SIREN (si société établie en France) 5 2 1 6 0 3 0 1 9

% de détention 24,00

Adresse : N° 1 Voie Rue de l'Eglise

Code Postal 39290

Commune RAINANS

Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination GERIN CARNOT

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 5 2 7 1 8 8 2

% de détention 24,00

Adresse : N° 1 Voie Rue de l'Eglise

Code Postal 39290

Commune RAINANS

Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2024

SARL INVESTALP
9, boulevard du Semnoz
74600 ANNECY

ANDERLAINE AUDIT

S.A.S capital de 50 000 Euros | 409 987 252 RCS Chambéry
82 rue de la petite eau - 73290 La Motte-Servolex
Tél : +33 (0) 4 79 25 19 18 | Email : contact@anderlaine.com
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

LDS AUDIT

Tél : +33 (0) 3 80 58 20 58
Siège social : 1, rue du Rompot 21121 Fontaine les Dijon
S.A.S au capital de 64 700 € | RCS DIJON 433 127 297
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Besançon-Dijon



A l'associé unique de la société INVESTALP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INVESTALP relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les provisions pour risques, dont le montant figurant au bilan au 30 septembre 2024 s'établit à 968 744 Euros, concernent les provisions pour comblement de passif destinées à couvrir les risques de valorisation des filiales, tels que décrits dans la note « Provision » de l'annexe.
- Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société INVESTALP, décrites dans la note « provision » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces approches.
- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2024 s'établit à 640 693 Euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « titres de participation et autres titres immobilisés » de l'annexe.
- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte-Servolex et Dijon, le 14 mars 2025

Les commissaires aux comptes

ANDERLAINE AUDIT



Nicolas FICARD

LDS AUDIT



Didier CUCHE

les commissaires
aux comptes

Actif			Au 30/09/2024			Au 30/09/2023	
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
		TOTAL					
		Immobilisations financières ²⁾	Terrains				
			Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels		108 699	18 887	89 811	616	
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Immobilisations financières ²⁾	Avances et acomptes					
		TOTAL	108 699	18 887	89 811	616	
Participations évaluées par équivalence							
Autres participations		640 693		640 693	412 263		
Créances rattachées à des participations							
Titres immob. de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL			640 693		640 693	412 263	
Total de l'actif immobilisé			749 392	18 887	730 505	412 879	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements					
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	TOTAL						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	39 732		39 732	149 320	
		Autres créances	8 566 726		8 566 726	9 075 964	
		Capital souscrit et appelé, non versé					
Divers	TOTAL	8 606 459		8 606 459	9 225 285		
	Valeurs mobilières de placement	5 658 207		5 658 207	4 975 977		
	(dont actions propres :)						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités		3 289 243		3 289 243	3 268 366		
TOTAL		8 947 450		8 947 450	8 244 343		
Charges constatées d'avance			996		996	3 114	
Total de l'actif circulant			17 554 906		17 554 906	17 472 742	
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif							
TOTAL DE L'ACTIF			18 304 299	18 887	18 285 412	17 885 622	
Renvois :							
(1) Dont droit au bail							
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières							
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)							
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients		

les commissaires
aux comptes

Passif		Au 30/09/2024	Au 30/09/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	100 000	100 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	14 735 185	13 113 852
	Résultats antérieurs en instance d'affectation	1 153 486	1 871 333
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	16 988 672	16 085 185
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		16 988 672	16 085 185
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	968 744	1 374 701
	Provisions pour charges		
Total		968 744	1 374 701
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	47 620	350
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 916	11 904
	Total	52 536	12 254
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 589	27 073
	Dettes fiscales et sociales	73 848	159 387
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	990	2 020
	Autres dettes	175 030	225 000
	Instruments de trésorerie		
Total		275 458	413 480
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		327 994	425 735
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		18 285 412	17 885 622
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	35 296	
	à moins d'un an	292 698	425 735
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

les commissaires
aux comptes

		France	Exportation	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois	Du 01/10/2022 Au 30/09/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	261 264		261 264	265 318
	Chiffre d'affaires net	261 264		261 264	265 318
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Produits d'exploitation (2)	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 004 234	119 915
	Autres produits			0	0
	Total			1 265 498	385 234
	Marchandises	Achats			
		Variation de stocks			
Charges d'exploitation (2)	Matières premières et autres approvisionnements	Achats			
		Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)			75 550	104 480
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 564	649
	Salaires et traitements			264 398	251 484
	Charges sociales				
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	11 620	533
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions		
		• pour risques et charges			
	Autres charges			598 277	617 513
	Total			951 412	974 661
Résultat d'exploitation		A		314 085	-589 426
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B		656 613	1 352 201
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C		-48 539	-17 469
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				1 000 000
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			449 758	492 112
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			449 758	1 492 112
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			1 823	7 682
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			1 823	7 682
Résultat financier		D		447 934	1 484 430
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E		1 370 094	2 229 735

les commissaires
aux comptes

		Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois	Du 01/10/2022 Au 30/09/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	39 155	1 890
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	39 155	1 890
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		24
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 655	1 890
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	37 655	1 914
Résultat exceptionnel		F 1 500	-24
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H 218 108	358 378
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		1 153 486	1 871 333
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées	161 094	1 331 857
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		7 682

les commissaires
aux comptes

EURL INVESTALP

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 30/09/2024

FBO
[& - ASSOCIÉS]

les commissaires
aux comptes

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Évènements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Informations relatives aux filiales et participations	6
2.2	Actif circulant	7
2.2.1	Produits à recevoir	7
2.2.2	Charges constatées d'avance	8
2.3	Capitaux propres	8
2.3.1	Capital social	8
2.3.2	Variation des capitaux propres	8
2.4	Passifs et provisions	9
2.4.1	Provisions	9
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	10
2.6	Charges à payer	12
2.7	Compte de résultat	12
2.7.1	Ventilation du chiffre d'affaires	12
2.7.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	13
2.7.3	Opérations faites en commun	13
2.7.4	Résultat financier	13
2.7.5	Résultat exceptionnel	14
3	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	15
3.1	Engagements financiers donnés et reçus	15

les commissaires
aux comptes

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode retenue, en matière de comptabilisation de liquidation de sociétés de construction-vente (SCI/SNC), est la date de l'Assemblée approuvant les comptes de liquidation.

Seules sont exprimés les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

les commissaires
aux comptes

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

les commissaires
aux comptes

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	3,900	-	-	3,900
	Matériel de transport	-	100,816	-	100,816
	Matériel de bureau et mobilier informatique	3,983	-	-	3,983
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		7,883	100,816	-	108,699
Financières	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	412,263	230,100	1,670	640,693
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL IV		412,263	230,100	1,670	640,693
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		420,146	330,916	1,670	749,392

les commissaires
aux comptes

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	3,900	-	-	3,900
	Matériel de transport	-	11,087	-	11,087
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	3,367	533	-	3,900
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		7,267	11,620	-	18,887
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		7,267	11,620	-	18,887

les commissaires
aux comptes

2.1.2 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

	Capital	Capitaux Propres	Quote-part %	Résultat du dernier exercice clos
Filiales				
(+ de 50 % capital détenu)				
SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016 – 39 290 RAINANS	1 000 €	64 470 €	59 %	230 710 €
SNC ANNECY FIER 2019 - 74 000 ANNECY	1 000 €	360 572 €	66 %	612 026 €
SCI BEAUMONT GRANDE RUE 2022 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 170 311 €	99 %	- 96 197 €
SNC BESANCON SAINT-CLAUDE 2020 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 75 183 €	59 %	- 34 249 €
SNC CASTELNAU AVENUE DE L'EUROPE 2020 - 74 000 ANNECY	1 000 €	333 468 €	59 %	758 642 €
SCI CRAN BEAUSOLEIL 2023 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 94 798 €	99 %	- 90 861 €
SNC CRANVES SALES NUSSANCE 2022 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 164 619 €	99 %	- 129 275 €
SCI INVESTALP IMMO – 74 000 ANNECY	1 000 €	95 498 €	99 %	3 954 €
SNC IS FONCIERE – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 34 005 €	90 %	- 22 138 €
SCI LYON LACASSAGNE 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	432 078 €	57 %	37 397 €
SCI MONTPELLIER CARDAIRE 2018 – 74 000 ANNECY	1 000 €	13 858 €	84 %	21 003 €
SAS SOGERIM – 69 003 LYON	1 000 000 €	4 054 145 €	100 %	212 552 €
SCI THONON LEMAN 2023 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 269 €	99 %	- 469 €
SCI VILLA VERDE 2021 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 116 346 €	99 %	- 49 863 €
SCI VILLE LA GRAND PONT NEUF 2022 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 222 254 €	99 %	- 131 976 €

les commissaires
aux comptes

	Capital	Capitaux Propres	Quote-part %	Résultat du dernier exercice clos
Filiales				
(10 à 50% capital détenu)				
SCI ANNEMASSE VALLEES 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	55 160 €	38 %	26 064 €
SNC ANNEMASSE PAUL BERT 2019 – 74 000 ANNECY	1 000 €	157 718 €	50 %	297 845 €
SCI CRUSEILLES GRANDCHAMPS 2016 - 74 000 ANNECY	1 000 €	4 721 €	39 %	8 021 €
SNC CRUSEILLES NATURA 2016 - 74 000 ANNECY	1 000 €	636 636 €	42 %	- 36 368 €
SCI ELEGANCE 2021 – 74 000 ANNECY	1 000 €	166 668 €	39 %	589 987 €
SCI ELEGANCE 2022 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 103 208 €	39 %	- 91 745 €
ESCORIAL 17 GOLF VIEW SL – 30 201 CARTAGENA	100 000 €	85 959 €	30 %	- 11 988 €
SNC GERIN-CARNOT - 39 290 RAINANS	1 000 €	372 108 €	24 %	3 755 €
SCI LE FLOOR BEGUIN - 39 290 RAINANS	1 000 €	- 236 592 €	24 %	- 2 769 €
SCI ORNEX SUD 2019 - 74 000 ANNECY	1 000 €	99 347 €	49 %	459 863 €
SCI MDPV 2021 – 74 000 ANNECY	1 000 €	- 115 621 €	40 %	- 116 621 €
SNC SCI VILLA GARDEN 2013 - 39 290 RAINANS	1 000 €	27 002 €	39 %	- 5 266 €
SCI VILLENEUVE MIREVAL 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 45 897 €	44 %	- 7 730 €
SCI VIRE MOULIN 2015 – 74 000 ANNECY	1 000 €	890 567 €	39 %	- 112 051 €

2.2 Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

	Montants
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	12,114
Autres créances	304,927
Disponibilités	165,890
TOTAL	482,931

les commissaires
aux comptes

2.2.2 Charges constatées d'avance

	Montants
Charges d'exploitation	997
Charges financières	-
Charges exceptionnelles	-
TOTAL	997

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital est composé de 10 000 titres de 100.00 € de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	10,000	1,000,000
Mouvements :	-	-
Position fin de l'exercice	10,000	1,000,000

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1,000,000	-	-	1,000,000
Réserves, primes et écarts	100,000	-	-	100,000
Report à nouveau	13,113,852	1,621,333	-	14,735,185
Résultat	1,871,333	-	717,846	1,153,487
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	16,085,186	1,621,333	717,846	16,988,672

les commissaires
aux comptes

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	1,374,702	598,277	1,004,234	968,745
TOTAL	1,374,702	598,277	1,004,234	968,745

Les provisions pour risques et charges correspondent aux provisions pour comblement de passif des Sociétés de Construction-Vente.

les commissaires
aux comptes

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		39,733	39,733	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	140,272	140,272	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	14,211	14,211	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		8,412,244	8,412,244	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-
	Charges constatées d'avance		997	997	-
TOTAL		8,607,457	8,607,457	-	

Prêts accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

les commissaires
aux comptes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	40	40	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	47,580	12,284	35,296	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		25,589	25,589	-	-
Personnel et comptes rattachés		55,000	55,000	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3,562	3,562	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	14,803	14,803	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	484	484	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		990	990	-	-
Groupe et associés		179,916	179,916	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		30	30	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		327,994	292,698	35,296	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	50,000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2,877
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	4,222

Les dettes auprès du Groupe sont constituées d'avances consenties par les Sociétés du groupe et sont rémunérées au taux de 3.25 %.

les commissaires
aux comptes

2.6 Charges à payer

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	498
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18,120
Dettes fiscales et sociales	59,046
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-
Autres dettes	-
TOTAL	77,664

2.7 Compte de résultat

2.7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :	-	-	-
- Biens			
- Services	261,264	-	261,264
Chiffre d'affaires net	261,264	-	261,264

les commissaires
aux comptes

2.7.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	15,564	14,919
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	15,564	14,919

2.7.3 Opérations faites en commun

	Bénéfice	Perte
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	656,614	
Quote-part des Pertes réalisées en commun		48,539

2.7.4 Résultat financier

	30/09/2024	30/09/2023
Produits financiers de participation	-	1,000,000
Autres intérêts et produits assimilés	449,759	492,113
Reprise sur provisions et transfert de charges	-	-
Total des produits financiers	449,759	1,492,113
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	1,824	7,682
Total des charges financières	1,824	7,682
Résultat financier	447,935	1,484,431

les commissaires
aux comptes

2.7.5 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39,155	1,890
Reprises sur provisions et transferts de charge	-	-
Total des produits exceptionnels	39,155	1,890
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	24
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37,655	1,890
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles	37,655	1,914
Résultat exceptionnel	1,500	- 24

les commissaires
aux comptes

3 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

3.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Caution solidaire	1,842,222	
Caution personnelle et solidaire sur emprunt contracté par la SCI INVESTALP IMMO (filiale)	95,809	
Hypothèques	3,556,440	
Promesse d'hypothèque	5,344,179	
Privilège prêteurs de deniers	689,760	
Hypothèque légale de prêteurs de deniers	1,633,500	
Garantie financière d'achèvement		19,788,756
Garantie de bonne exécution		
TOTAL	13,161,910	19,788,756

SARL INVESTALP
9 boulevard du Semnoz - SEYNOD
74600 ANNECY
Capital : 1 000 000 Euros
RCS ANNECY TGI 491 400 230

RAPPORT DE GESTION DU GERANT
Sur LES COMPTES SOCIAUX ET LES COMPTES CONSOLIDES
- A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 MARS 2025
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2023-2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/09/24 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires Aux Comptes.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE :

1.a. Examen des comptes et résultats :

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

1.b. Commentaires sur l'activité de la société :

Le résultat au 30/09/2024 est conforme à la prévision.

Les trois derniers exercices ont été soumis à de multiples facteurs contraignant tant le montage que la sortie des nouveaux dossiers, dans un environnement complexe au niveau des collectivités, et une conjoncture économique pénalisante (inflation et hausse des taux d'intérêt).

Ce contexte s'est poursuivi sur l'exercice écoulé. Cependant la mobilisation des équipes, tous services confondus, couplée, sur la fin de l'exercice, à un début d'amélioration des données économiques (taux d'intérêt et coûts de construction) ont permis de clore cet exercice dans des conditions acceptables compte tenu de la conjoncture.

Cinq opérations ont ainsi pu être lancées sur cet exercice.

Les montages d'opérations se poursuivent en intégrant dorénavant dès le départ une quote part de logements vendus en bloc à nos partenaires institutionnels (LLI notamment) de manière à faciliter le lancement des programmes.

La poursuite du mouvement de baisse des taux, si elle perdure, devrait permettre un accroissement des ventes au détail.

1.c. Présentation des comptes sociaux :

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de Commerce, nous vous présentons les comptes de l'exercice arrêtés au 30/09/2024 que nous soumettons à votre approbation.

Les comptes font apparaître :

- des prestations de services au profit de SOGERIM de 261 264.08 €
- un résultat de l'exercice de : 1 153 486.84 €

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 153 486.84 €

	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois
Ventes de marchandises France		
Total Ventes de marchandises		
Production vendue France		
Prestation services France	265 318.80	261 264.08
Total Production	265 318.80	261 264.08
Production stockée		
Subvention d'exploitation		
Reprise sur provisions d'exploitation	118 706.76	1 004 234.13
Transferts de charges	1209	0.00
Autres produits	0.36	0.12
Produits d'exploitation	385 234.92	1 265 498.33
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de mat.prem.et autres approv.		
Autres charges & charges externes	104 480.79	75 550.30
Impôts, taxes et vers.assim.	649.00	1 564.03
Salaires et Traitements	251 484.67	264 398.94
Charges sociales		
Amortissements et provisions	618 047.23	609 897.72
Autres charges		1.73
Charges d'exploitation	974 661.69	951 412.72
RESULTAT D'EXPLOITATION	-589 426.77	314 085.61
Produits financiers	1 492 112.83	449 934.96
Charges financières	7 682.15	1 823.66
Résultat financier	1 484 430.68	447 934.96
Opérations en commun	1 334 731.98	608 074.27
RESULTAT COURANT	2 229 735.89	1 370 094.84
Produits exceptionnels	1 890.00	39 155.16
Charges exceptionnelles	1 914.50	37 655.16
Résultat exceptionnel	-24.50	1 500.00
Impôts sur les bénéfices	358 378.00	218 108.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 871 333.39	1 153 486.84

1.d. Proposition d'affectation du résultat :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 1 153 486,84 € aux comptes :

- Autres réserves soit.....500 000,00 €

-« Report à nouveau » soit..... 653 486,84 €

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé les montants des dividendes distribués au cours des trois exercices précédents :

Exercice	Montant des dividendes	Taux de l'abattement	Mt des revenus éligibles à l'abattement
30/09/2021	250 000,00	40,00%	250 000,00
30/09/2022	225 000,00	40,00%	225 000,00
30/09/2023	250 000,00	40,00%	250 000,00

1.e. Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts qui impose de soumettre chaque année à l'approbation de l'Assemblée Générale des Associés, le montant global des dépenses et charges non déductibles fiscalement (dépenses visées à l'article 39.4 du C.G.I) ainsi que l'impôt supporté en raison de ces dépenses et charges, l'Assemblée prend acte que lesdites dépenses se sont élevées pour l'exercice clos le 30/09/2024 à 14 797 €.

1.f. Filiales et participations

	Capital	Capitaux Propres	Quote-part %	Résultat du dernier exercice clos
Filiales				
(+ de 50 % capital détenu)				
SNC 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016 - 39 290 RAINANS	1 000 €	64 470 €	59 %	230 710 €
SNC ANNECY FIER 2019 - 74 000 ANNECY	1 000 €	360 572 €	66 %	612 026 €
SCI BEAUMONT GRANDE RUE 2022 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 170 311 €	99 %	- 96 197 €
SNC BESANCON SAINT-CLAUDE 2020 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 75 183 €	59 %	- 34 249 €
SNC CASTELNAU AVENUE DE L'EUROPE 2020 - 74 000 ANNECY	1 000 €	333 468 €	59 %	758 642 €
SCI CRAN BEAUSOLEIL 2023 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 94 798 €	99 %	- 90 861 €
SNC CRANVES SALES NUSSANCE 2022 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 164 619 €	99 %	- 129 275 €
SCI INVESTALP IMMO - 74 000 ANNECY	1 000 €	95 498 €	99 %	3 954 €
SNC IS FONCIERE - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 34 005 €	90 %	- 22 138 €
SCI LYON LACASSAGNE 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	432 078 €	57 %	37 397 €
SCI MONTPELLIER CARDAIRE 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	13 858 €	84 %	21 003 €
SAS SOGERIM - 69 003 LYON	1 000 000 €	4 054 145 €	100 %	212 552 €
SCI THONON LEMAN 2023 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 269 €	99 %	- 469 €
SCI VILLA VERDE 2021 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 116 346 €	99 %	- 49 863 €
SCI VILLE LA GRAND PONT NEUF 2022 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 222 254 €	99 %	- 131 976 €

	Capital	Capitaux Propres	Quote-part %	Résultat du dernier exercice clos
Filiales				
(10 à 50% capital détenu)				
SCI ANNEMASSE VALLEES 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	55 160 €	38 %	26 064 €
SNC ANNEMASSE PAUL BERT 2019 - 74 000 ANNECY	1 000 €	157 718 €	50 %	297 845 €
SCI CRUSEILLES GRANDCHAMPS 2016 - 74 000 ANNECY	1 000 €	4 721 €	39 %	8 021 €
SNC CRUSEILLES NATURA 2016 - 74 000 ANNECY	1 000 €	636 636 €	42 %	- 36 368 €
SCI ELEGANCE 2021 - 74 000 ANNECY	1 000 €	166 668 €	39 %	589 987 €
SCI ELEGANCE 2022 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 103 208 €	39 %	- 91 745 €
ESCORIAL 17 GOLF VIEW SL - 30 201 CARTAGENA	100 000 €	85 959 €	30 %	- 11 988 €
SNC GERIN-CARNOT - 39 290 RAINANS	1 000 €	372 108 €	24 %	3 755 €
SCI LE FLOOR BEGUIN - 39 290 RAINANS	1 000 €	- 236 592 €	24 %	- 2 769 €
SCI ORNEX SUD 2019 - 74 000 ANNECY	1 000 €	99 347 €	49 %	459 863 €
SCI MDPV 2021 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 115 621 €	40 %	- 116 621 €
SNC SCI VILLA GARDEN 2013 - 39 290 RAINANS	1 000 €	27 002 €	39 %	- 5 266 €
SCI VILLENEUVE MIREVAL 2018 - 74 000 ANNECY	1 000 €	- 45 897 €	44 %	- 7 730 €
SCI VIRE MOULIN 2015 - 74 000 ANNECY	1 000 €	890 567 €	39 %	- 112 051 €

1.g. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices est joint à ce rapport.

1.h. Délais de paiement :

(tableau prévu au II de l'article D. 411-4)												
(tableau prévu au II de l'article D. 411-4)												
	Article D. 441 I. - 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						2						
Montant total des factures concernées TTC		669.16			5000.00	5669.16						
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice						0						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice												0

1.i. Activité en matière de recherche et développement :

Il n'entre pas dans la vocation de notre société elle-même de faire de la recherche et du développement scientifique.

1.k. Comptes consolidés :

Conformément aux dispositions de l'article L.233-16 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

Le périmètre de consolidation comprend, outre la société INVESTALP, société mère, les sociétés SOGERIM, ANNECY FIER 2019, ANNEMASSE VALLEES 2018, BEAUMONT GRANDE RUE 2022, LE FLOOR BEGUIN, BESANCON SAINT-CLAUDE 2020, MONTPELLIER CARDAIRE 2018, GERIN CARNOT, CASTELNAU AVENUE DE L'EUROPE 2020, CRUSEILLES NATURA 2016, ELEGANCE 2021, ELEGANCE 2022, SCI VILLA GARDEN 2013, CRUSEILLES GRANDCHAMPS 2016, INVESTALP IMMO, IS FONCIERE, LYON LACASSAGNE 2018, LYON MIRIBEL 2018, MARCY COLLOMB 2016, 71 AVENUE MERMOZ LYON 2016, BESANCON MOURAS 2018, NANGY CENTRE 2017, ORNEX SUD 2019, ANNEMASSE PAUL BERT 2019, VILLA VERDE 2021, VILLENEUVE MIREVAL 2018, VIRE MOULIN 2015, SCI CRAN BEAUSOLEIL 2023, SNC CRANVES SALES NUSSANCE 2022, SCI MDPV 2021, SCI THONON LEMAN 2023, SCI VILLE LA GRAND PONT NEUF 2022, ESCORIAL 17 GOLF VIEW.

La méthode de consolidation de l'intégration globale a été retenue pour toutes les sociétés du Groupe dont la participation est supérieure à 50%, ou dès lors que le groupe considère qu'il détient un contrôle exclusif sur une société lorsqu'il a la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de cette société, indépendamment de son pourcentage de participation.

	Exercice 2024 en K€ 12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	24 022
- autres produits d'exploitation	(43 979)
- charges d'exploitation	19 437
RESULTAT D'EXPLOITATION	2690
- produits financiers	333
- charges financières	635
RESULTAT FINANCIER	(302)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2388
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2)
- impôt sur les bénéfices	190
- quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(5)
RESULTAT CONSOLIDE	2191
DONT LA PART DU GROUPE	1195
LA PART DES MINORITAIRES	996
TOTAL D'ACTIF NET	71712
CAPITAUX PROPRES	23900

Commentaires :

Au cours de l'exercice 2024, différentes opérations de fusions, acquisitions et cessions ont eu lieu au sein du groupe INVESTALP.

- Aucune acquisition de filiale sur l'exercice
- Le groupe n'a pas souscrit au capital social de filiales :
- Le groupe a cédé :
 - 10 parts sociales (soit 10 %) de sa filiale Ornex ;
- Compte tenu de la fin de certains programmes, certaines sociétés ont été liquidées.
 - 59 parts sociales (soit 59%) de sa filiale Nangy Centre
 - 49 parts sociales (soit 49%) de sa filiale Lyon Miribel 2018
 - 49 parts sociales (soit 49%) de sa filiale Marcy Collomb

A Annecy, le 11 mars 2025
Le Gérant
Patrick VINCENT,

